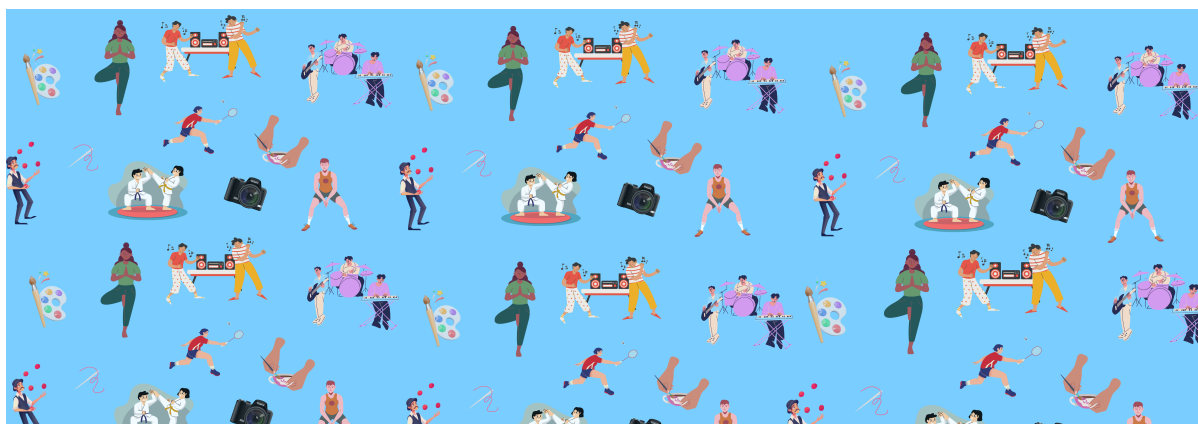


INSCRIPTIONS 2026-2027



Bonjour !

Le Pôle 9 sera fermé pour la période estivale du 1er au 24 août.

Nous vous souhaitons un très bel été et d'excellentes vacances !

Dès à présent, préparez votre rentrée en découvrant l'organisation ainsi que les modalités d'inscription de la nouvelle saison des activités hebdomadaires.

Au plaisir de vous retrouver à la rentrée !

MODE D'EMPLOI DES INSCRIPTIONS

- **7 jours pour s'inscrire du 2 au 9 septembre**

mer. 2 : de 8h30 à 19h

Jeudi. 3, ven. 4, lun. 7, mar. 8 et mer. 9 : 9h à 12h30 / 13h30 à 18h30

Sam. 5 : 9h à 12h30

- Et toute l'année en fonction des places disponibles

NOUVEAUX TARIFS

Cette année, nos tarifs évoluent. Afin de garantir le pérennité de notre structure et la qualité de nos activités, nous avons ajusté nos tarifs d'inscription.

Cette évolution s'accompagne d'une refonte de notre grille tarifaire, désormais plus détaillée et transparente, pour permettre à chacun.e de mieux comprendre le détail des tarifs appliqués.

NOS TARIFS

l'adhésion annuelle par famille : 12 €

+ la cotisation de l'activité que vous avez choisie

+ supplément de 5 € par personne et par activité pour les habitants hors Lyon

+ une licence fédérale pour le judo, le karaté et le karaté self défense,
intégralement reversée à la fédération sportive.

Consulter le programme des activités pour plus de détail.

LE PROGRAMME DES ACTIVITES 2026-2027

Vous souhaitez savoir dès à présent s'il reste des places dans l'activité de votre choix ? Consultez en ligne ou à l'accueil du Pôle 9, le thermomètre des activités hebdos.

LE THERMOMETRE DES ACTIVITES HEBDOS

• **Bons d'essai (nouveau !)**

Avant de vous inscrire, vous pouvez essayer une activité sans engagement, dans la limite des places disponibles. Votre place sera réservée pendant la semaine du 14 au 19 septembre. Cette possibilité n'est toutefois pas valable pour les ateliers chant, batterie, piano, guitare, basse et groupes.

Il faudra régulariser votre inscription à l'accueil avant la deuxième séance (semaine du 21 au 26 septembre.)

En début de saison, les bons d'essai sont à demander à l'accueil.

• **Liste d'attente**

Si au moment des inscriptions, il n'y a pas de place dans l'activité qui vous intéresse, nous pouvons vous placer en liste d'attente. Nous vous rappellerons si des places se libèrent.

• **La spécificité du Pôle Musique**

Les ateliers chant, piano, batterie, basse, et guitare ont un fonctionnement particulier.

1. A la rentrée, vous procéderez d'abord à une pré-inscription qui détaillera le niveau, le créneau de disponibilité et l'âge du musicien.
1. Les intervenants fabriquent ensuite des binômes et construisent le planning des cours.
1. Le Pôle 9 vous recontacte pour vous proposer un créneau et vous invite à valider votre inscription.

MODES DE PAIEMENTS / DOCUMENTS A FOURNIR

Faites-nous gagner du temps, préparez les documents à fournir le jour de l'inscription :

- Un règlement en espèces, chèques vacances, chèques bancaires (vous pouvez faire jusqu'à 5 chèques) ou CB.
- Votre attestation CAF datant de moins de 3 mois ou votre dernier avis/déclaration sur vos revenus 2025 d'imposition pour bénéficier d'un tarif adapté. (Si vous souhaitez connaître votre quotient familial, voici le

calcul à faire : revenu net imposable du foyer fiscal divisé par 12, divisé par votre nombre de parts).

- **Tickets sports culture**

Le Pôle 9 est partenaire de la Ville de Lyon avec le dispositif Ticket Sport Culture pour favoriser les pratiques sportives et culturelles des jeunes. Une aide financière peut être allouée pour prendre en charge en partie une adhésion à une association sportive ou culturelle agréée.

Les critères d'attribution sont :

- Être âgé de 6 à 16 ans
- Habiter Lyon 9e
- S'engager à effectuer la pratique régulière d'une activité sportive ou culturelle
- Avoir un quotient familial CAF situé entre 0 et 550 €

Bien cordialement,

Toute l'équipe du Pôle 9